

2LM GESTION
Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 500 €
16, Rue de la forêt
65 380 LANNES
814 249 587 RCS Tarbes

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE 2LM GESTION
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL SCAL
Commissaire aux Comptes
1Bis, Rue du Torrent
48 000 MENDE

Monsieur,

En exécution de la mission de Commissaire à la Transformation qui nous a été confiée en date du 14 mai 2025, en application des dispositions des articles L 224-3 et 223-43 du Code de Commerce, par décision des associés, nous avons établi le présent rapport :

- afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social,
- sur la situation de votre société.

I- Appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et attestation sur le montant des capitaux propres

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nos travaux ont été effectués sur la base d'un bilan établi par la société à la date du 31/12/2024. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et il ne nous a pas été rapporté d'événements particuliers touchant l'activité de la société.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres qui s'élèvent à 171 071 €, est au moins égal au montant du capital social qui s'élève à 2 500 €

Il n'est pas stipulé d'avantages particuliers dans les statuts de la société.

II-Situation de votre société

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Notre synthèse de l'analyse sur la situation de la société est la suivante :

L'actif totalise 175 424 € Il se compose de :

- Immobilisations nettes.....167 107 €
- Actif circulant.....8 316 €

TOTAL **175 424 €**

Les dettes s'élèvent à 4 352 €:

- Dettes financières.....4 352 €

TOTAL **4 352 €**

L'actif net comptable s'élève à **171 071 €**

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Mende,
Le 26 mai 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Frédéric DAGUTS

